

# Le féminisme radical

Camille Cottais

## 1. Définition

### Contexte d'émergence

Le féminisme radical se développe surtout durant la « deuxième vague » du féminisme à partir des années 1960 dans les pays occidentaux, principalement en France, en Angleterre, au Canada et surtout aux États-Unis, au contact de divers mouvements sociaux de gauche comme le mouvement des droits civiques, le mouvement étudiant ou le mouvement hippie. Les femmes sont cependant toujours considérées comme des militantes de seconde zone au sein de ces mouvements, le machisme et l'androcentrisme se retrouvent dans leur organisation (comportements sexistes, assignation à des rôles administratifs, non prise en compte de la parole des femmes... etc) et ils continuent de refuser la perspective d'une lutte féministe autonome.

Le féminisme radical se construit également en opposition aux féminismes libéral et marxiste, le premier revendiquant uniquement l'égalité de droits, tandis que le second se cantonne à l'analyse économique de l'oppression des femmes et juge que l'abolition du capitalisme suffira à les libérer. Le féminisme radical souhaite au contraire s'attaquer aux fondements de l'oppression patriarcale et non se contenter de changements législatifs ou économiques. Contrairement au féminisme libéral qui insistait sur l'individu, le féminisme radical envisage les femmes comme un groupe collectif ayant été et étant toujours opprimé par les hommes.

### Origine de l'oppression des femmes

Le féminisme radical affirme que les hommes oppriment les femmes par l'appropriation patriarcale. Le patriarcat désigne le système dans lequel le groupe social des hommes possède le pouvoir économique et politique, que ce soit dans la famille ou dans la société, et détient le contrôle sur le groupe social des femmes (sur leur corps, leur travail, leur sexualité... etc), se traduisant par une subordination totale des femmes aux hommes.

La principale cause de la domination des femmes par les hommes ne résulte donc ni d'un manque de droits civils et politiques comme le pensaient les féministes libérales, ni du système économique capitaliste comme le pensaient les féministes marxistes, mais du patriarcat, du pouvoir des hommes. Les féministes radicales insistent ainsi sur le fait que l'oppression des femmes est systémique : le patriarcat est un système d'oppression, qui se retrouve dans toutes les sociétés et à toutes les époques.

### Quelle radicalité ?

Ce courant féministe est dit radical en ce qu'il s'attaque à la racine du problème : le patriarcat, le système, et non ses manifestations (comme les lois par exemple). Les féministes radicales remontent à la racine de l'oppression des femmes, qui est un problème structurel et requiert donc un changement global du système. Elles théorisent de nouvelles manières de penser les rapports entre hommes et femmes.

## 2. Les grandes idées du féminisme radical

### **L'appropriation des femmes**

L'appropriation des femmes par les hommes dans le patriarcat se manifeste par le contrôle de leur corps, notamment de leur sexualité et de leur maternité. Le patriarcat s'exprime donc fortement au sein de la famille, bien qu'il se manifeste également dans tous les autres domaines de la société.

Le mariage est défini par les féministes radicales comme une institution patriarcale, car il fait des femmes la propriété privée des hommes (des pères puis des maris). Il permet de renforcer le contrôle du corps des femmes et notamment de leur capacité reproductive. Le mariage est ainsi pensé comme un contrat, par lequel, jusqu'à peu, la femme jurait obéissance et soumission à son mari tandis que l'homme assurait de garantir sa protection matérielle. Encore aujourd'hui, le mariage peut être vu comme pérennisant des inégalités, à travers par exemple le travail domestique non rémunéré dont la plus grande partie est effectuée par les femmes. Les féministes radicales revendiquent donc une plus grande liberté amoureuse et sexuelle.

Les féministes radicales revendiquent également le droit de ne pas avoir d'enfants, à contrecourant d'une société qui, encore aujourd'hui, exerce une pression sur les femmes pour les pousser à ne se réaliser que dans la maternité. Les femmes ne souhaitant pas avoir d'enfants sont ainsi dénigrées, traitées d'égoïste ou décredibilisées, alors que les hommes dans le même cas ne connaissent généralement pas ce sort. La raison tient au mythe tenace de l'instinct maternel...



Source : My body my choice sign at a Stop Abortion Bans Rally in St Paul, Minnesota. 21 Mai 2019, Wikimedia Commons. Par Lorie Shaull.

D'autres institutions participent au contrôle du corps des femmes, comme l'État, à travers des lois restrictives sur l'avortement ou la contraception par exemple, mais aussi traditionnellement l'Église qui a longtemps restreint les femmes au rôle maternel et a dévalorisé la sexualité non reproductive ou la liberté des femmes de choisir pour leur corps. Le domaine médical est également mis en cause, que ce soit par des médecins refusant de pratiquer l'avortement ou le développement de moyens de contraceptions dangereux par des compagnies pharmaceutiques.

À travers ces moyens de contrôle plus ou moins explicites des institutions religieuses, médicales, familiales, du mariage et de la maternité contrainte, les femmes sont objectivées et dépossédées de leur corps, de leur santé et de leur sexualité.

L'un des slogans phares du féminisme radical de la deuxième vague fut « Mon corps m'appartient », qui reflète la volonté des femmes de se réapproprier leur corps, dans une société patriarcale qui les dépossède de celui-ci. Contrôler son corps, c'est contrôler sa vie et ainsi reprendre le pouvoir.

## Le patriarcat passe avant tout par la violence (T.W : violences sexuelles)



Source : Christophe Morin. Manifestation contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, à Paris, le 24 novembre 2018.

Les féministes radicales considèrent que les hommes font la guerre aux femmes par la violence physique ou sexuelle, c'est à dire par la violence conjugale, le viol, mais aussi, ce qui fait davantage débat, par la prostitution et la pornographie. La violence (ou menace de violence) est un moyen pour les hommes de contrôler, de dominer et de maintenir leur subordination sur les femmes. En s'appropriant par la violence le corps des femmes, celles-ci sont rappelées à leur place de subordonnées. Les féministes radicales luttent contre ces violences sexuelles et sexistes, notamment la violence conjugale qu'elles ont contribué à visibiliser.

Les féministes radicales soulignent que la violence n'est pas un phénomène anodin et individuel d'un homme sur une femme, mais un problème collectif, rendu possible par la société patriarcale et même encouragée par elle. C'est ainsi que l'on parle de culture du viol<sup>1</sup>. Ce concept souligne l'aspect culturel des violences sexuelles.

### **“Le privé est politique”**

Ce slogan, originaire de la deuxième vague féministe, insiste sur la dimension politique des problèmes créés par le sexisme auparavant relayés à la sphère privée : ces problèmes ne sont pas individuels et privés mais touchent toutes les femmes, car ils sont liés à la société patriarcale. Ce qui se passe au sein du couple ou de la famille est donc politique et nécessite d'être débattu dans la sphère publique. Le corps notamment, est un sujet politique, d'où l'importance d'un accès libre et gratuit à l'avortement et à la contraception et de la lutte contre les violences sexuelles et la culture du viol.

---

<sup>1</sup> Laura Delcamps, “La culture du viol dans le cinéma en Europe”, 18.09.2020, Institut du Genre en Géopolitique, url : <https://igg-geo.org/?p=2016>

Les féministes radicales insistent également sur la violence conjugale, c'est-à-dire celle qui s'exerce au sein du couple. La violence conjugale doit être considérée comme un problème de société systémique et non un problème privé relevant par exemple d'un « drame familial » ou d'un « crime d'honneur » comme cela est fréquemment présenté dans les médias. Ces problématiques étant collectives, elles requièrent donc également une solution collective.

Ce qui est considéré appartenir à la sphère privée (sexualité, amour, maternité, relations conjugales, avortement, contraception, violences etc.) doit donc être considéré comme un problème public et systémique. Les politiques publiques peuvent donc améliorer la situation, comme l'ont fait la loi Neuwirth de 1967 autorisant l'avortement ou encore la loi de 1975 autorisant l'interruption volontaire de grossesse en France.

### **Objectivation des femmes**

Pour les féministes radicales, les violences sexuelles, mais également l'industrie culturelle, les publicités sexistes, la prostitution et la pornographie participent à l'objectivation des femmes. Elles accusent par exemple la pornographie d'objectifier et d'humilier la femme en produisant des sexualités jugées dégradantes, patriarcales, et reproduisant les rapports de pouvoir hommes-femmes. Concernant la prostitution, elles considèrent, entre autres, que celle-ci banalise le viol contre rémunération et que les prostituées se font exploiter sexuellement.

Ces critiques de la prostitution et de la pornographie, vues comme des formes d'exploitation, suscitent des débats au sein des mouvements féministes, et sont par exemple rejetées par les féministes du courant pro-sexe. Ces dernières parlent de travail du sexe et non de prostitution, pour souligner qu'il s'agit d'un travail comme un autre et qui résulte de leur propre choix.

### 3. Les solutions du féminisme radical

L'objectif principal des féministes radicales est l'abolition du patriarcat. Les féministes radicales insistent particulièrement sur le thème du corps, et sur la réappropriation de celui-ci par les femmes, ainsi que sur la liberté de choisir. Elles revendiquent ainsi la liberté sexuelle et reproductive, qui passe notamment par l'accès libre et gratuit à l'avortement et à la contraception. Les femmes doivent pouvoir choisir ce qu'elles font de leur corps, ce qui inclut la liberté d'avoir des relations sexuelles non reproductives ou encore non hétérosexuelles. Leur critique de la prostitution et de la pornographie ne serait-elle pas paradoxale ?

Les féministes radicales ont affirmé que les femmes avaient le droit et étaient légitimes d'être en colère. Cette colère peut s'exprimer par des formes de militantisme et des stratégies diverses : création de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violences, de centres de santé, revendication d'une éducation sexuelle sensibilisant au consentement, manifestations contre la pornographie, contre les concours de beauté, pour l'avortement... etc.

Les formes de résistance des féministes radicales peuvent également être plus extrêmes : refuser d'avoir un enfant, refuser de se marier, voire même refuser tout rapport avec des hommes (séparatisme). Dans la même idée, elles défendent également le militantisme en non-mixité entre femmes ou entre lesbiennes. Beaucoup rejettent également les rôles traditionnels de genre et les normes de beauté patriarcales, tels que le port du maquillage, de soutien-gorges, de robes ou encore de jupes, qui renforce selon les féministes radicales l'objectivation des femmes.

Les féministes radicales revendiquent des changements structurels, car l'oppression des femmes est systémique, c'est-à-dire qu'elle est produite et reproduite par le fonctionnement même de la société, et se retrouve dans toutes ses institutions. Le féminisme radical défend généralement les mesures dite de discrimination positive comme la parité ou les quotas.

#### 4. Forces et faiblesses du féminisme radical

##### **Forces**

Le féminisme radical possède une grande force analytique, cherchant à comprendre et à démanteler les racines de l'oppression des femmes. On lui doit beaucoup d'avancées durant ce qu'on a appelé la seconde vague féministe, notamment concernant le corps et les violences faites aux femmes. Grâce aux combats et au militantisme des féministes radicales, les violences sexuelles comme le viol, les violences conjugales sont maintenant considérées comme des crimes dans les pays occidentaux. La société a pris conscience qu'il ne s'agit pas de cas isolés d'hommes violents mais d'un phénomène sociétal et lié aux rapports de genre.

##### **Faiblesses**

En raison de sa radicalité et de sa profonde remise en cause de la société patriarcale et hétérosexuelle, le féministe radical est moins rassembleur que le féministe libéral par exemple, qui s'inscrivait dans les valeurs dominantes de la société. Bien sûr, on peut également penser que cette radicalité était (et est toujours nécessaire) pour amener à de véritables changements de la société.

Le féminisme radical a également parfois été critiqué pour son manque d'intersectionnalité, en considérant les femmes comme un groupe homogène, collectivement opprimées par les hommes, sans prendre en compte différences expériences d'oppression subies par les femmes racisées, en situation de handicap, incarcérées, migrantes etc.

Le grand paradoxe du féminisme radical réside néanmoins en leur critique de la prostitution. Il est fréquent qu'elles fassent l'amalgame entre prostitution choisie et subie, en considérant toutes les travailleuses du sexe comme opprimées et sans reconnaître qu'une bonne partie d'entre elles utilise la prostitution pour se réapproprier leur corps voire se jouer de la domination masculine. La

critique de la prostitution émise par les féministes radicales a contribué à stigmatiser davantage les travailleuses du sexe, se mettant en porte à faux avec leur message « Mon corps, mon choix » et leur opposition aux visions conservatrices et moralisatrices sur la sexualité. Critiquer le travail du sexe ne s'inscrirait-il pas dans ces tentatives réactionnaires de normalisation et de moralisation de la sexualité ? Ne faudrait-il pas se réjouir de voir une femme choisir de faire ce qu'elle veut de son corps, y compris de le vendre ?

Enfin, le féminisme radical a également donné lieu à un sous-mouvement controversé et transphobe : celui des Trans Radical Exclusionary Feminist (TERFs) qui excluent les femmes transgenres de leurs luttes et des milieux féministes, notamment non-mixtes. Les TERFs affirment que les femmes trans seraient des hommes infiltrés pour mettre à mal le féminisme, et donc que les femmes trans ne seraient pas des femmes. Elles lient l'identité de femme à la possession d'un vagin, à la biologie, et non au fait de se sentir femme.

## 5. Conclusion

En théorisant le concept de patriarcat, le féminisme radical a montré que l'oppression des femmes était une construction sociale et même un véritable système social, s'appuyant sur une culture patriarcale, une socialisation sexiste, des normes misogynes, le contrôle du corps des femmes ou encore la force et la violence.

Si le courant du féminisme radical a pu manquer d'une analyse intersectionnelle, notamment sur les femmes transgenres ou les travailleuses du sexe et a de ce fait exclu certaines femmes de ses luttes, le féminisme radical a cependant eu et continue d'avoir beaucoup d'influence, et a donné naissance à de nombreux sous-mouvements intersectionnels comme le féminisme queer de Monique Wittig ou Judith Butler.

## Bibliographie

C. Debbie, et J. Scanlon. « Convergences et divergences entre le féminisme radical et la théorie queer », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. vol. 33, no. 2, 2014, pp. 80-94. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2014-2-page-80.htm>

L. Toupain, « Les courants de la pensée féministe », *1liberaire*, 1998. Disponible sur : <http://1liberaire.free.fr/Histoirefeminisme01.html>

RGF-CN, « Les courants du féminisme », n.d. Disponible sur : <http://www.rgfcn.org/que-faisons-nous/courants-feminisme/les-courants-du-feminisme>

Sisyphé - Ce qu'est le féminisme radical. 30 décembre 2010. Disponible sur : <http://sisyphe.org/spip.php?article3728>

Slogans (1) Le privé est politique. Cafaitgenre, 1 septembre 2014. Disponible sur : <https://cafaitgenre.org/2014/09/01/slogans-1-le-prive-est-politique/>

T. Françoise, « 45. Le privé est politique. Féminismes des années 1970 », dans : Michel Pigenet éd., *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*. Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2014, p. 509-520. Disponible sur : <https://www-cairn-int-info.proxy.bib.uottawa.ca/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853-page-509.htm>

Wikirouge, « Féminisme radical », n.d. Disponible sur : [https://wikirouge.net/F%C3%A9minisme\\_radical](https://wikirouge.net/F%C3%A9minisme_radical)